succès d'une fondation, il faut, en quelque sorte, être né procureur, posséder le don de changer quelquefois les pierres en pains, et savoir plutôt demander que donner. Or, nous pouvons dire sans nuirc à la mémoire de M. Morin, qu'il n'était pas du tout né procureur, et qu'il savait mieux donner que demander. Aussi son pensionnat, après avoir bien fonctionné pendant quelques années, grâce à la bourse du fondateur, commença à chanceler du moment que le nerf de la guerre vint à manquer, et dut enfin fermer ses portes. La paroisse perdit alors une excellente occasion — qui ne devait plus jamais se présenter — d'être dotée d'un couvent.

Ce local était cependant destiné à servir jusqu'à la fin pour fins d'éducation. Le pensionnat fut d'abord remplacé par une école pour garçons et filles, puis, par une école indépendante pour garçons seulement. Cette dernière, qui a toujours été tenue sur un excellent pied, et qui était plutôt une académie qu'une simple école modèle, a rendu de grands services. Les élèves studieux en sortaient suffisamment outillés pour les différentes carrières qu'ils embrassaient, et avec une somme de convaissances qui leur permettaient d'entrer en quatrième et même en troisième, lorsqu'ils se décidaient à faire un cours classique. On ne saurait trop regretter la disparition de semblables écoles paroissiales, dont le nombre devrait plutôt augmenter que diminuer.

Voulant rehausser la solennité des offices publics, M. Morin décida le Conseil de fabrique à faire, en 1852, l'acquisition d'un harmonium qui coûta soixante-cinq livres courant. On l'installa sur le petit jubé qui se trouve en arrière du maître-autel. C'était une amélioration appréciable, en attendant l'occasion favorable de remplacer par un orgue cet instrument bien trop faible pour une aussi grande église. (1)

Le Cap-Santé fut démembré une seconde fois, en 1852. Bien qu'on eût assigné à la paroisse de St-Basile, lors de son érection canonique, un territoire assez considérable, il était facile de prévoir qu'il serait nécessairement agrandi plus tard — un peu moins cependant qu'il ne l'a été.

Ce qui était prévu ne tarda pas à arriver. La paroisse de St-Basile comptait à peine quelques années d'existence, que déjà un certain nombre d'intéressés réclamaient une nouvelle délimitation de ses frontières primitives. L'autorité ecclésiastique

⁽¹⁾ M. Morin s'engagea à contribuer à cet achat pour la somme de vingt-cinq livres, à la condition que cet harmonium serait à son ucage pendant son sejour au Cap-Santé.